



Municipalité de Weedon

Le 23 juin 2010

Madame Joahne Mealing, registraire
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, local 4.0
Québec (Québec)
G1S 4X4

OBJET : Périmètre urbanisé 1008474-1008664-1020000
Articles 32 et 52 de la Loi sur les mines

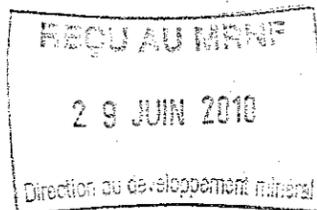
Madame,

Pour faire suite à vos lettres du 27 mai dernier, vous trouverez ci-joint les cartes sur lesquelles sont indiqués les réseaux d'aqueduc des trois secteurs de notre municipalité. En plus de protéger nos réseaux d'aqueduc, nous vous demandons la protection de nos périmètres urbains dans lesquels sont concentrés tous les équipements et bâtiments municipaux, de nos lacs, rivières et ruisseaux.

En ce qui concerne le secteur St-Gérard, nous vous avons déjà transmis ces informations et nous recevons à nouveau une lettre de Madame Anie Truchon pour la même demande. Pourriez-vous lui transmettre les informations.

De plus, allez-vous prévoir une protection pour les résidents qui possèdent un puits artésien et une installation septique.

Espérant le tout conforme à votre demande, veuillez accepter, Madame, mes salutations les plus cordiales.



Francine Blanchette
Francine Blanchette
Responsable du dossier

P.j. Plans des réseaux d'aqueduc
c.c. Émile Royer, d.g.

Fontaine Beau



